

Numéro

2017 - 2018

DOSSIER D'INSCRIPTION

ALLOCATION DE RENTRÉE ÉTUDIANTE JEUNES MAJEUR(E)S JEUNES DIPLOMÉ(E)S

JD

JM

ARE

DATE LIMITE DU DÉPÔT DU DOSSIER

Allocation rentrée étudiante le **2 mars 2018**

Soirée Jeunes majeurs jeunes diplômés **inscription jusqu'au 8 décembre**

Le dossier est à remettre au Bureau d'information jeunesse UNIQUEMENT

DEMANDEUR

NOM

PRÉNOM

Date
et lieu de naissance

Nationalité

Masculin Féminin

Adresse

Adresse
des parents
(si différente)

Portable
obligatoire

adresse mail



bagneux92.fr



Bureau d'information jeunesse
Service municipal de la Jeunesse
30 rue Jean-Longuet
01 45 36 44 70

Bagneux

Critères d'attribution pour bénéficier du ou des chèques cadeaux et participer à la soirée Jeunes majeurs jeunes diplômés.

Vous devez :

- ▶ avoir 18 ans en 2017
- ▶ habiter Bagneux (si vous n'habitez pas Bagneux pour des raisons de proximité scolaire, vous devez être à la charge de vos parents bagnéolais).
- ▶ être titulaire d'un diplôme de cursus scolaire ou universitaire obtenu en 2017 (du brevet des collèges aux diplômes d'enseignement supérieur).

Jeunes majeurs Jeunes diplômés

NOM DU DIPLÔME

SOIRÉE FESTIVE ET CONVIVIALE

(ateliers participatifs, spectacle, buffet dînatoire, remise de chèques cadeaux, dancefloor)

**VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2017
À L'ESPACE LÉO-FERRÉ**

Vous participez à la soirée OUI NON

Vous serez accompagné d'une personne OUI NON

date limite d'inscription 8 décembre 2017 pour la soirée.

ALLOCATION DE RENTRÉE ÉTUDIANTE

Critères d'attribution pour bénéficier de l'allocation rentrée étudiante

Vous devez :

- ▶ avoir moins de 26 ans
- ▶ habiter Bagnaux (si vous n'habitez pas Bagnaux pour des raisons de proximité scolaire, vous devez être à la charge de vos parents bagnaux).
- ▶ être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
- ▶ être inscrit dans un cursus de formation pour l'obtention d'un diplôme homologué de niveau III minimum (bac+2) (en dehors des contrats d'alternance/formation/professionnalisation).

INFORMATION CONCERNANT LE BACCALAURÉAT

ANNÉE D'OBTENTION

SPÉCIALITÉ SÉRIE

ÉTUDES SUIVIES ACTUELLEMENT

CURSUS EN COURS

ÉTABLISSEMENT

Déclare exact les renseignements portés sur ce dossier d'inscription.

Date et Signature

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

UN CERTIFICAT OU ATTESTATION DE SCOLARITÉ POUR L'ANNÉE 2017/2018

UNE COPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ, PASSEPORT, PERMIS DE CONDUIRE, CARTE DE SÉJOUR OU CARTE DE RÉSIDANT VALIDE

UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DATANT DE MOINS DE 3 MOIS

- ▶ Attestation de mutuelle étudiante, avec adresse du domicile.
- ▶ Attestation de la sécurité sociale, avec adresse du domicile.
- ▶ Factures GDF/EDF, téléphone (+ attestation d'hébergement si vous résidez chez vos parents).

UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce mode de paiement doit être au nom et au prénom du bénéficiaire. Aucun virement ne pourra être réalisé sur le compte d'une tierce personne (parents, fratrie...).

Obligatoire pour l'allocation de rentrée étudiante.

DIPLÔME OU RELEVÉ DE NOTES

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

ALLOCATION DE RENTRÉE ÉTUDIANTE

Date de retour du dossier

Décision

Date de transmission
au Trésor public

Nom de l'agent
qui a traité le dossier

RAPPEL

DATE LIMITE DU DÉPÔT DU DOSSIER

Allocation rentrée étudiante le **2 mars 2018**

Soirée Jeunes majeurs jeunes diplômés **inscription jusqu'au 8 décembre**

**Le dossier est à remettre
au Bureau d'information jeunesse**

**30 rue Jean-Longuet
92220 BAGNEUX**